



ECHOS DE BRAY-SAINT AIGNAN

MAI 2021

REUNION PUBLIQUE DU 02 JUIN 2021

A 19H30 A LA SALLE POLYVALENTE

PRESENTATION DE L'ETUDE SUR LA RESTRUCTURATION DE LA COMMUNE



Application des gestes barrières-Places limitées à 100 personnes

Port du masque obligatoire

Pour tous Renseignements contactez la Mairie au 02 38 35 53 05

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

ÉLECTIONS RÉGIONALES

2 TOURS



**Les dimanches
20 et 27 juin**

Les élections auront lieu à ces deux dates

De 8h à 18h respectivement :

A la salle des Fêtes de Saint Aignan et à

La salle polyvalente pour Bray.

Tout sera mis en œuvre pour que les gestes barrières soient respectés.

Chacun devra être muni d'un masque, d'un stylo, d'une pièce d'identité avec photo et de sa carte d'électeur..

FIBRE



N° 1 Fourreau

N° 2 PBO (Point de branchement Optique)

N° 3 Vers PM (Point de Mutualisation)

La fibre arrive chez vous !

Soit en aérien soit en souterrain, la fibre sera déployée sur Bray-Saint Aignan d'ici la fin de l'année.

Pour ce faire, il est nécessaire d'avoir une adresse avec un numéro et nom de lieu (rue, lieu-dit...).

Si vous souhaitez opter pour la fibre, voyez avec votre prestataire pour les conditions d'éligibilité et d'abonnement le moment venu.

MAISON DE SANTE

Mme Marion SAVADOUX orthophoniste est installée depuis le 10 mai à la Maison de santé de Bray-Saint Aignan, vous pouvez prendre rendez vous au 06 44 79 33 75.

Au mois de septembre un chirurgien dentiste s'installera également, vous pouvez vous inscrire À la Mairie dès à présent.



**Nouveau n° pour la vaccination :
02.38.36.11.45**

SPANC : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE SULLY

NOUVELLE CAMPAGNE
de contrôle périodique
des installations 2020-2022

En ce moment dans votre commune,
surveillez votre boîte aux lettres !

La saison-vous ?
Le contrôle périodique de votre
installation, c'est tous les 10 ans !

Une mission
confiée à

SUEZ

Pour plus d'informations, contactez les sous-traitants de Suez.
 ▶ Cerdon, Germigny des Prés, Guilly, Saint Benoît sur Loire, Viglain, Villermurin
 contactez ABC Consulting au 07 85 05 79 47
 ▶ Banné, Bray-Saint-Aignan, Les Bordes, Dizouer sur Loire, Dampierre en Burlay,
 contactez ESEA au 02 38 51 12 75 ou par mail à spanc@esea.fr

ATELIERS NUMERIQUES



BOOSTEZ
VOS COMPÉTENCES
NUMÉRIQUES !
#TOUSCONNECTÉS

Des ateliers numériques sont organisés par le
département à Bray St Aignan (mairie de St Aignan)
de 9h30 à 12h :

Mercredi 26 mai	Faire ses démarches en ligne	reste 5 places
Mercredi 2 juin	Je gère mes documents	reste 4 places
Mercredi 9 juin	Utiliser une clé USB	reste 6 places
Mercredi 16 juin	Envoyer et utiliser les pièces jointes de sa messagerie électronique	reste 3 places
Mercredi 23 juin	J'optimise ma navigation sur internet	reste 1 place
Mercredi 30 juin	Retoucher ses photos	reste 2 places
Mercredi 7 juillet	Trier ses photos	reste 3 places

Renseignements et inscriptions au 06.25.27.32.16 ou au 06.73.76.62.67

QUELLES AUTORISATIONS OBTENIR POUR MES TRAVAUX ? Renseignements en Mairie

Les autorisations de travaux sont inhérentes aux travaux de constructions, d'extension, d'aménagement et de rénovation de l'habitat.

Si vous vous adressez aux bons interlocuteurs, ces démarches administratives s'intégreront naturellement à votre projet.



ARRETEZ DE VOUS ENFLAMMER !!!
FEUX INTERDITS



LE DÉBROUSSAILLAGE DES TERRAINS

Pour lutter contre la propagation des feux de forêts, protéger les habitations et faciliter le travail des pompiers, il peut être obligatoire de débroussailler son terrain

EN PRÉVISION DE L'ÉTÉ :

Élaguez vos arbres et arbustes

Éliminez vos déchets végétaux
(branchages, herbe coupée...)



Le RPCU :

Représentation Parcellaire Cadastrale Unique



➤ Adaptation géométrique et substitution des plans cadastraux existants : plan cadastral de la DGFIP et base de données parcellaire de l'IGN

➤ Version modernisée et améliorée du plan cadastral

❖ Un porter à connaissance des propriétaires fonciers est lancé avant l'entrée en vigueur sur rpcu.cadastre.gouv.fr

❖ Consultation et possibilité de formuler des observations sur le portail suivant : rpcu.cadastre.gouv.fr,

A partir du **26 mai 2021** pendant un mois

ACTES CITOYENS

